

Révision du SCoT de l'Alsace du Nord

Réunion publique de concertation

Hoerdt / Lundi 23 septembre 2019

Reichshoffen / Mercredi 25 septembre 2019

Haguenau / Mercredi 02 octobre 2019

Soultz-sous-Forêts / Jeudi 03 octobre 2019



Programme

- 1. Qu'est-ce qu'un SCoT ? (5 min)
- 2. Pourquoi réviser le SCoT de l'Alsace du Nord ? (5 min)
- 3. Quels choix de développement au regard des évolutions du territoire ? (50 min)





Qu'est-ce qu'un SCoT?

- Définition
- Les documents qui composent le SCoT



Définition du SCoT



Le SCoT est un document d'urbanisme qui définit à 20 ans, le projet de développement et les grandes orientations stratégiques d'un territoire.



Le SCoT met en cohérence l'ensemble des politiques publiques : habitat, activités, déplacements, équipements commerciaux, environnement, etc.



Territoriale

Le SCoT concerne plusieurs « bassins de vie » où les habitants ressentent une appartenance à un territoire commun parce qu'ils y habitent, y travaillent, y ont des activités et des perspectives futures à partager.

Le SCoT est:

- O Un projet de territoire partagé et des ambitions communes
- Un cadre de référence pour le développement du territoire,
 à destination des collectivités publiques et des acteurs de l'aménagement





Composition d'un SCoT – Schéma de Cohérence Territoriale



Il justifie les choix retenus au regard d'un diagnostic et d'une évaluation environnementale.



PROJET
D' AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DURABLES

Il fixe les objectifs des politiques publiques en vue de garantir plus de cohérence globale.



DOO

DOCUMENT
D' ORIENTATION
ET D' OBJECTIFS

Il donne une portée réglementaire aux objectifs poursuivis en matière d'urbanisme et d'aménagement.





Pourquoi réviser le SCoT de l'Alsace du Nord ?



Pourquoi réviser le SCoTAN?

4 Motifs

1/ Intégrer les nouveaux territoires aux scénarios de développement de l'Alsace du Nord

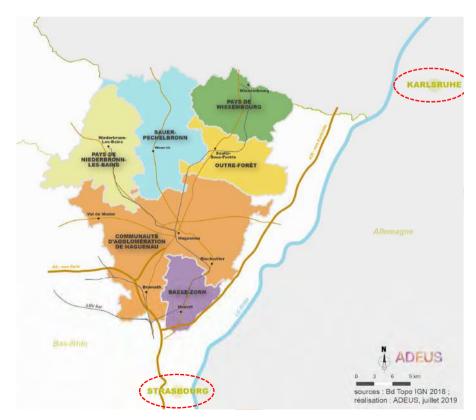
2/ Affirmer le positionnement territorial de l'Alsace du Nord, aux portes de 2 métropoles régionales, Strasbourg et Karlsruhe

3/ Mettre en compatibilité le SCoT avec les documents supérieurs, notamment avec le SRADDET – schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires – de la Région Grand Est

4/ Adapter le SCoT aux sujets stratégiques – transitions sociétale, économique, écologique, climatique, etc. – et aux évolutions législatives

Par ailleurs, cette 2^{ème} révision du SCoT est associée à l'élaboration d'un **Plan Climat Air Energie Territorial** (PCAET).





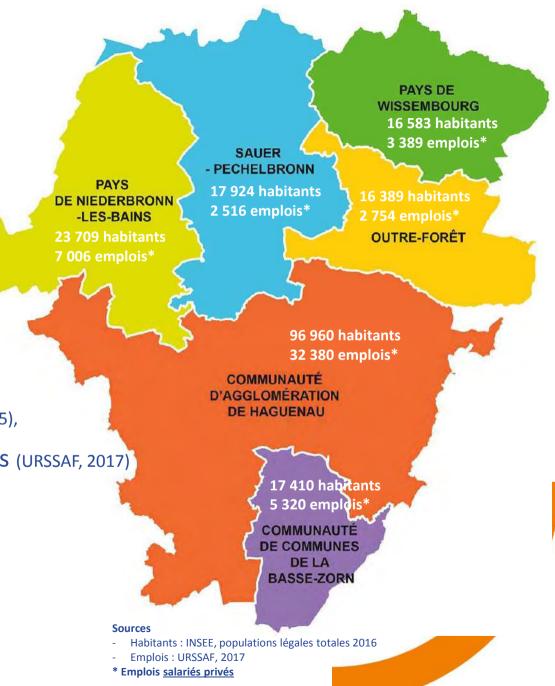


Le territoire de l'Alsace du Nord en quelques chiffres

- **1 110** km2
- **105** communes regroupées en 6 intercommunalités
- **188 975 habitants** (INSEE, 2016)
- **93 846 actifs** (INSEE, 2015)
- **72 926** emplois salariés (INSEE, 2015),

dont 53 365 emplois salariés privés (URSSAF, 2017)

84 712 logements (INSEE, 2015)





Les dates clés du SCoTAN



approbation du SCoTAN



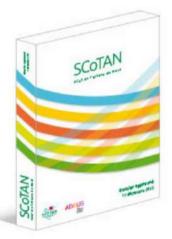
révision n°1 du SCoTAN en vue de son adaptation aux lois du Grenelle de l'environnement



extension du périmètre du SCoTAN, de 90 à 105 communes



révision n°2 du SCoTAN



Quel calendrier pour la révision ?



PADD: Projet d'Aménagement et de Développement Durables DOO: Document d'Orientation et d'Objectifs

PPA : Personnes Publiques Associées



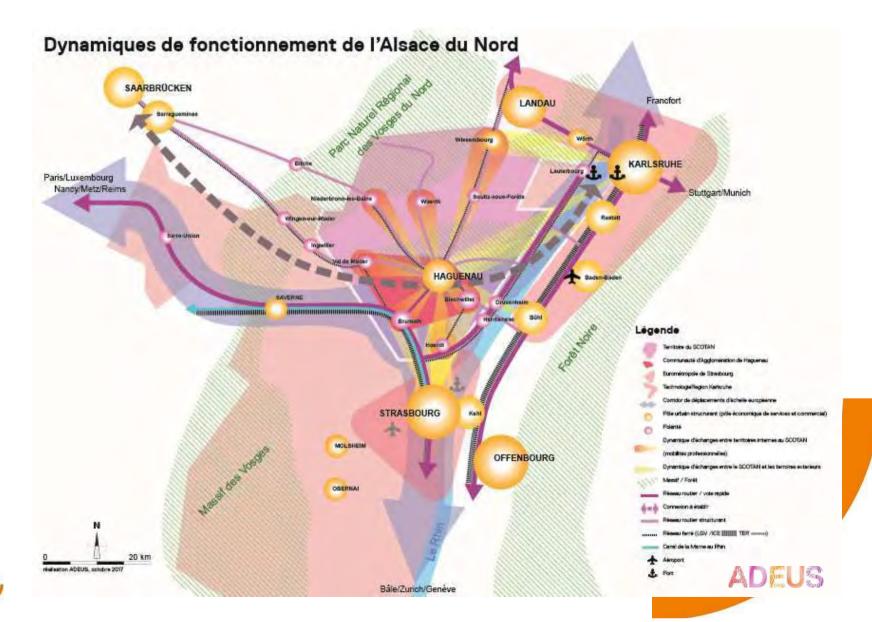


Partie I

Assurer le dynamisme de l'Alsace du Nord, entre Karlsruhe et Strasbourg



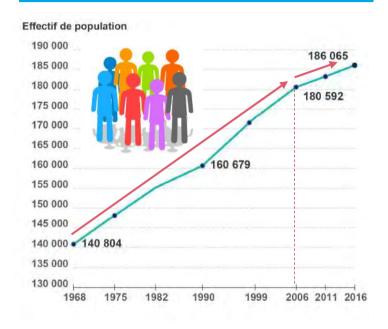
L'Alsace du Nord, un territoire majeur au sein de l'espace transfrontalier et métropolitain

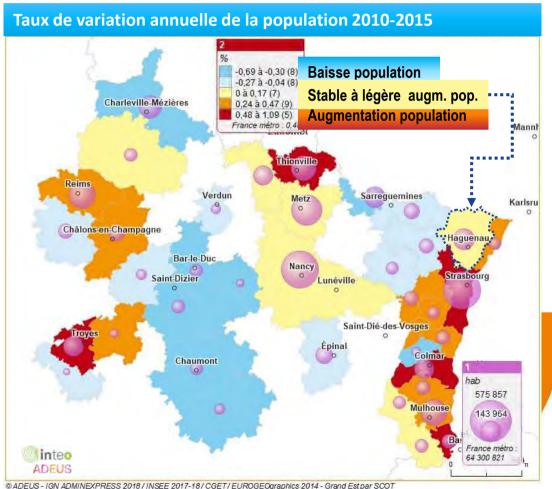




Une population qui continue à augmenter...

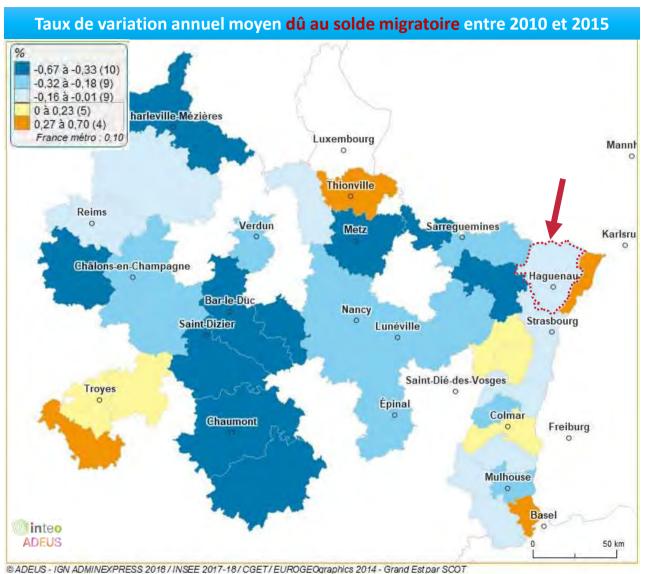
Évolution de la population dans le SCoT de l'Alsace du Nord entre 1968 et 2016







...mais un solde migratoire qui devient négatif, comme pour la plupart des territoires de SCoT du Grand Est



Solde migratoire entre 2010 et 2016



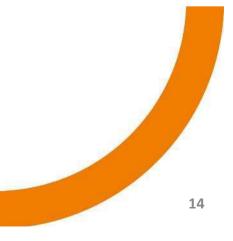


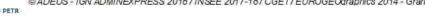
Ceux qui viennent habiter dans le territoire





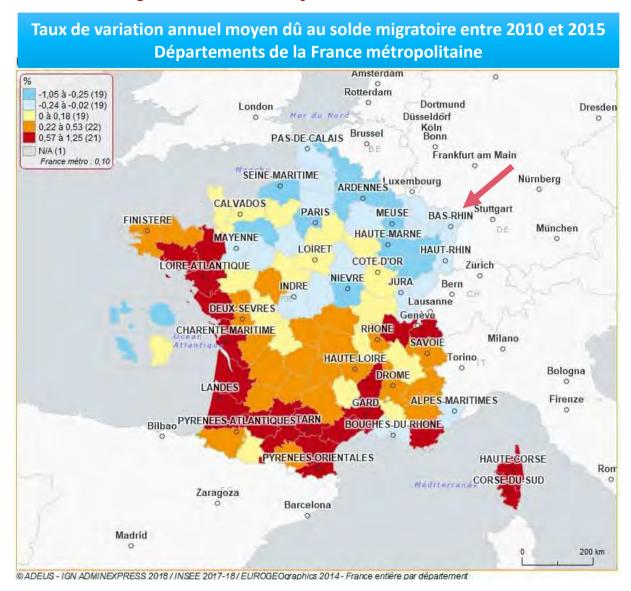
Ceux qui
habitaient dans le
territoire et vont
habiter hors du
territoire







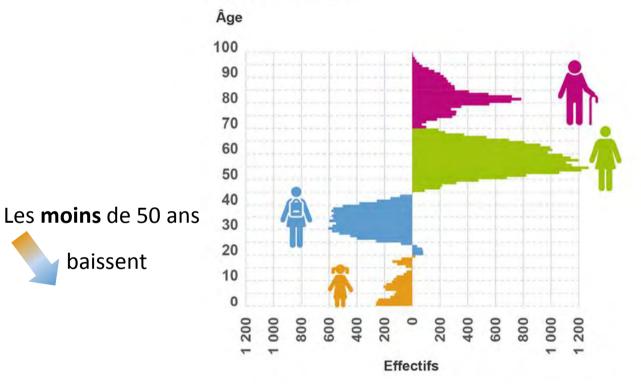
Dans un contexte national de forte attractivité résidentielle du sud et de la façade atlantique





Une population qui vieillit depuis 1999, comme la tendance nationale

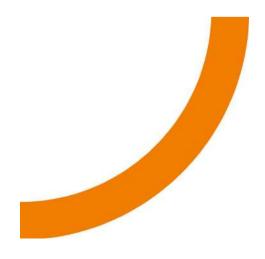
Évolution de la population dans le PETR d'Alsace du Nord entre 1999 et 2015



24,8 % de plus de 60 ans en 2015



baissent



Les **plus** de 50 ans

augmentent

Un parc de 84712 logements en 2015

Une majorité de grands logements...



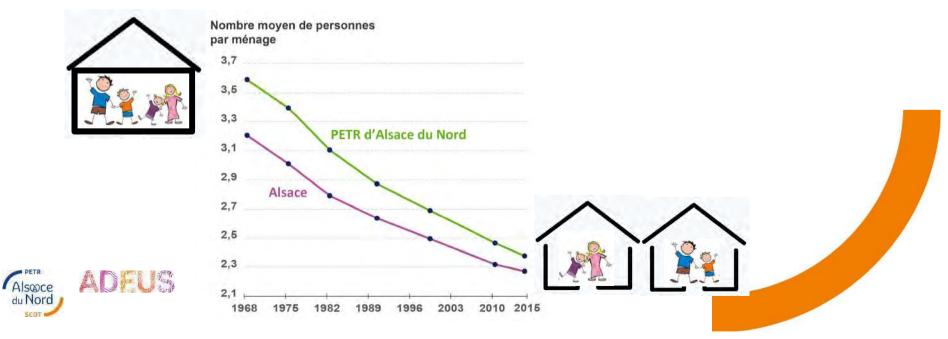
Mais, une tendance à la baisse de la taille des logements

Les 5 pièces et plus passent de

54% à 51%

entre 2010 et 2015 au profit des logements de taille moyenne (3-4 pièces).

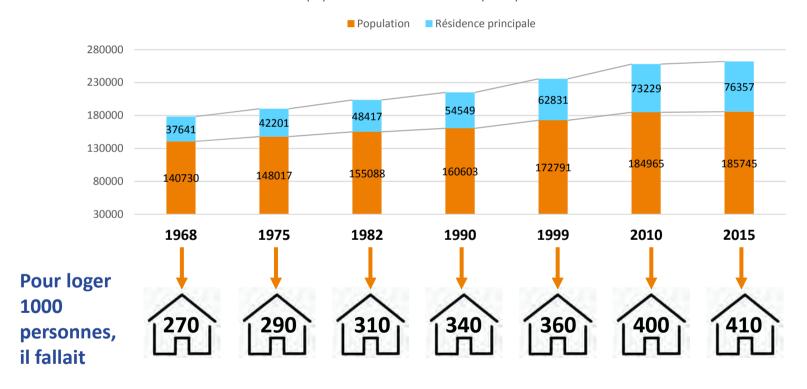
...dans un contexte de baisse de la taille des ménages



Des besoins en logements qui évoluent

O Plus de logements pour loger le même nombre de personnes

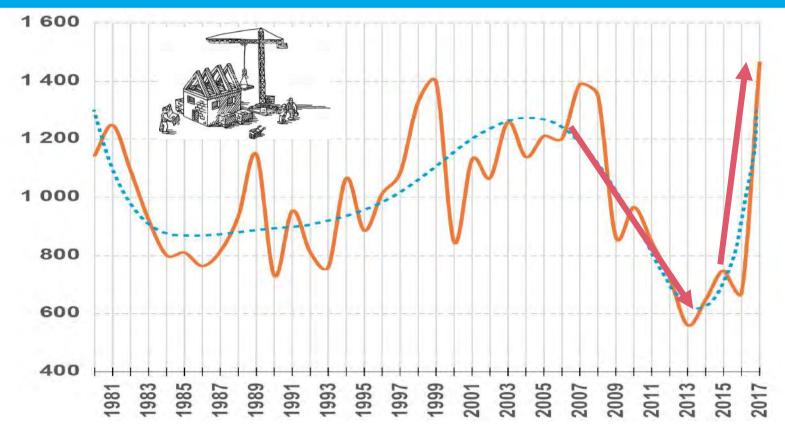
Evolution de la population et des résidences principales entre 1968 et 2015





Des besoins de production de nouveaux logements : une reprise après une forte période de baisse



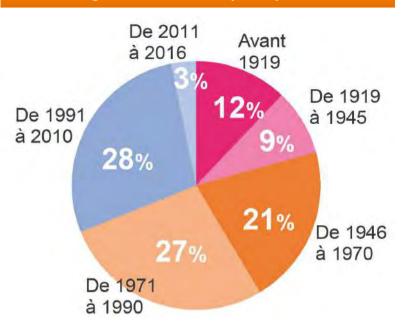




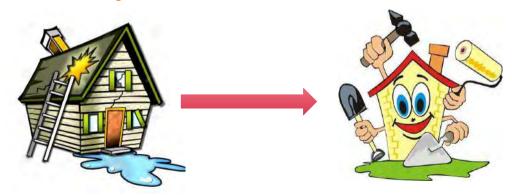
Un parc ancien important...

- 21 % des résidences principales ont été construites avant la deuxième guerre mondiale.
- Le parc des années 1970 à 1990 est le plus représenté (48 %). Cette période se caractérise par un bâti assez énergivore.
- Seules 30 % des résidences principales ont moins de 25 ans.

Âge des résidences principales



...des enjeux de réhabilitation et de rénovation urbaine

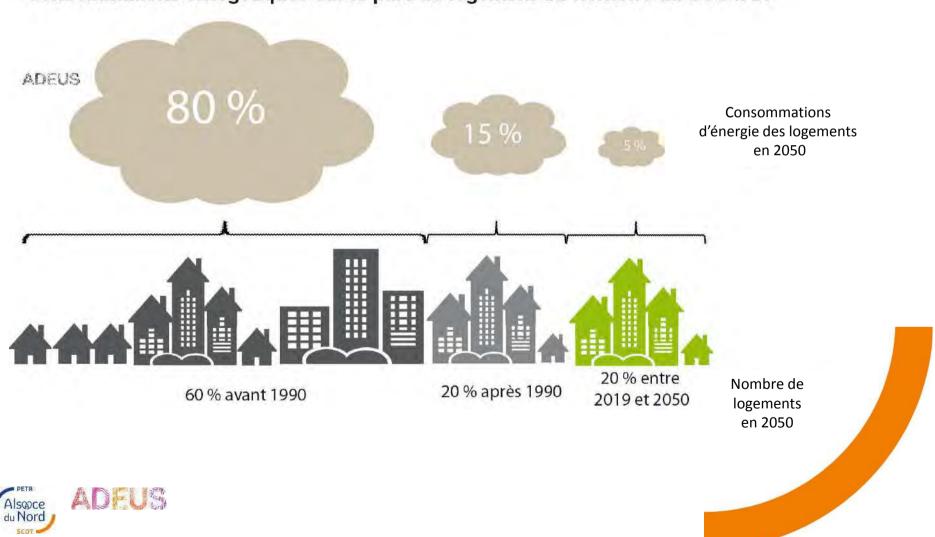


70%
des résidences
principales
ont plus de 25 ans.



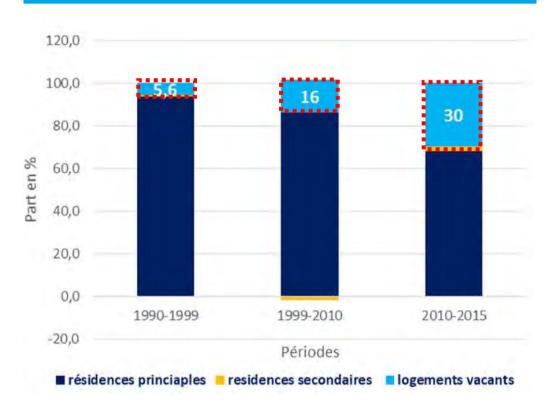
Consommations énergétiques des logements anciens, proportionnellement plus fortes

Consommations énergétiques sur le parc de logement du territoire du SCOTAN



Une forte augmentation de la vacance des logements : des enjeux de remise sur le marché de logements vacants





La part de la vacance dans l'accroissement du nombre de logements est de plus en plus importante.

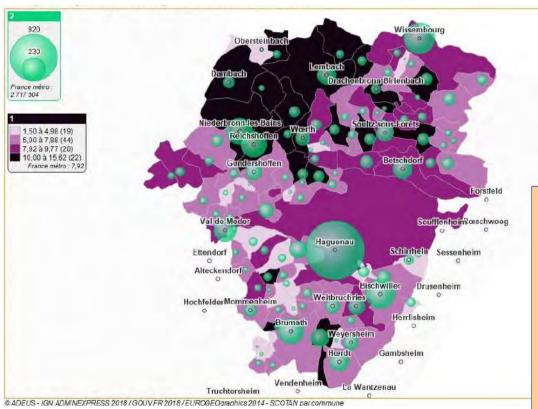
8%

Taux de vacance à l'échelle du PETR (7,2% Bas-Rhin)



Surtout dans le nord-ouest de l'Alsace du Nord

Nombre (cercle) et taux (%) de logements vacants en 2015



Le taux de vacance dépasse les **10** % dans certaines communes.

L'accroissement de la vacance est plurifactorielle et peut, selon les contextes, être le fruit :

- D'un parc vétuste trop coûteux à rénover par rapport au marché immobilier local et/ou obsolète au regard des modes de vie (mauvais ensoleillement, absence de stationnement, etc.)
- D'un patrimoine conservé par ses propriétaires, hors marché.
- De logiques de spéculation (zones de marché immobilier tendu)





LES CHOIX DE DEVELOPPEMENT DU SCOT DE L'ALSACE DU NORD

- * Etre attractif en répondant à l'ensemble des besoins des ménages et sécuriser les parcours résidentiels :
 - Veiller à une production quantitative suffisante de nouveaux logements pour pouvoir répondre à l'augmentation du nombre de ménages et à l'accueil des nouveaux



Favoriser une diversité de l'offre en logement pour prendre en compte la diversité des besoins des ménages









- Veiller à la requalification du parc existant
 - Remobiliser les logements vacants
 - Amplifier la rénovation énergétique





 Conserver un équilibre emplois/ habitants pour ne pas devenir un territoire exclusivement résidentiel

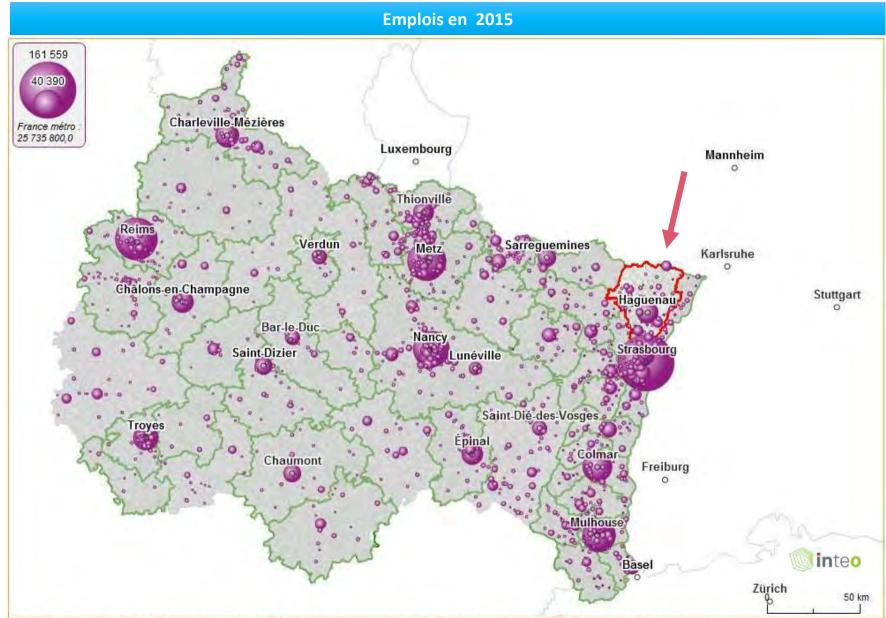




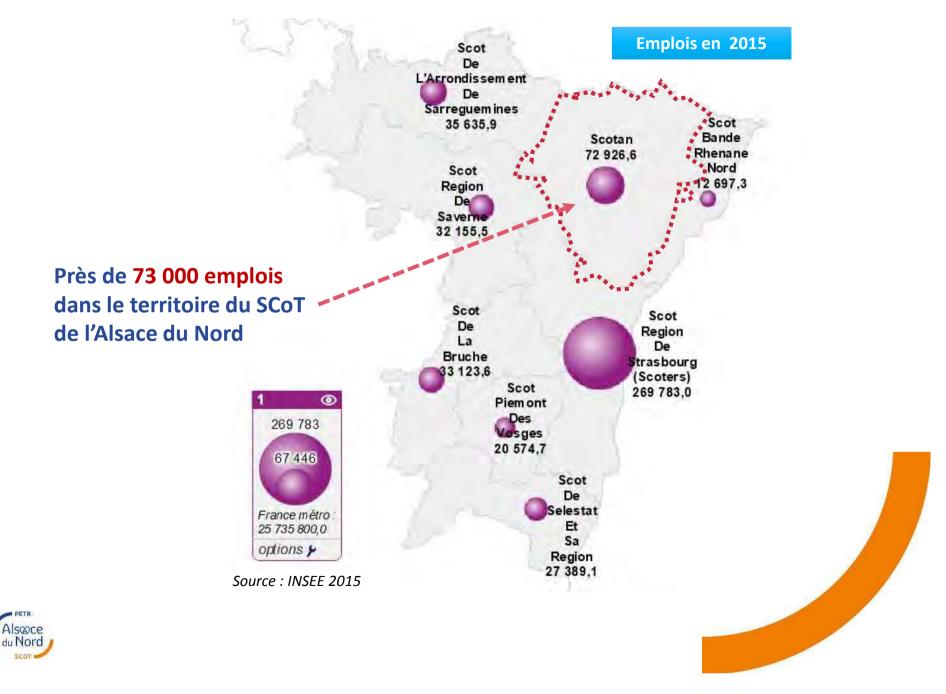




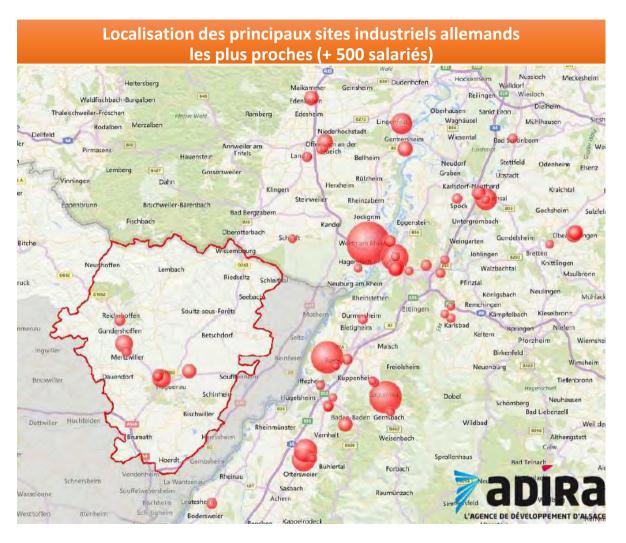
Le territoire du SCoTAN, un pôle d'emplois important dans la région Grand Est



SCoTAN : 2ème pôle d'emplois du département



Une proximité d'importants sites industriels allemands + de 500 salariés



Secteur de Karlsruhe

20 sites et près de **24 000** emplois

Secteur de Rastatt

12 sites et près de **25 000** emplois

Top 5

L 🕒

Wörth - 11 800 salariés

Mercedes-Benz

Rastatt - 6 500 salariés

3 SIEMENS

Karlsruhe - 4 700 salariés

ΠK

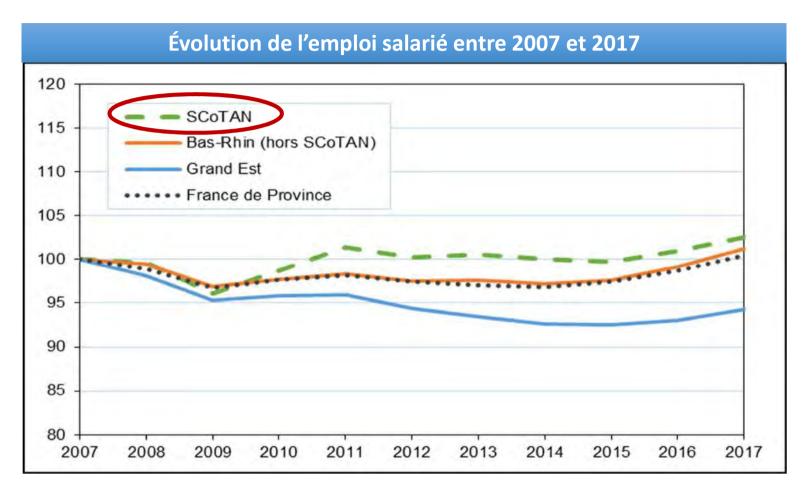
Bühl - 3 500 salariés

- 5 BOSCH Bühl 3 500 salariés

 SCHAEFFLER
- 8 w 🆚 🗚 Haguenau 2 200 salariés



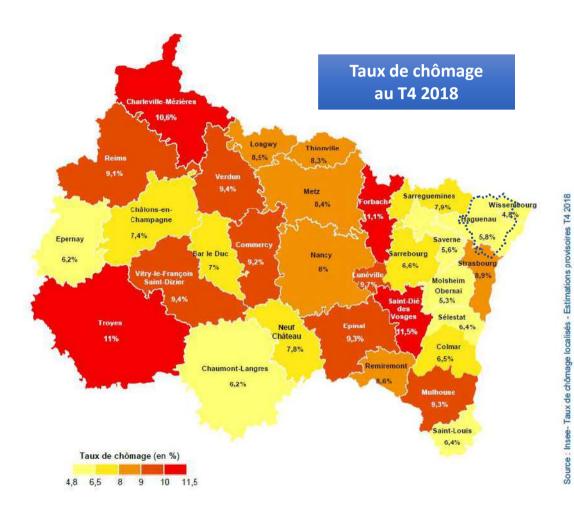
Une évolution de l'emploi salarié entre 2007 et 2017 légèrement plus favorable qu'au niveau national et départemental



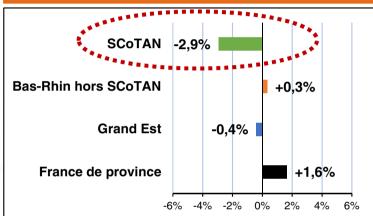
Source: ACOSS-URSSAF (données brutes)



Des taux de chômage faibles, et des demandeurs d'emplois en diminution



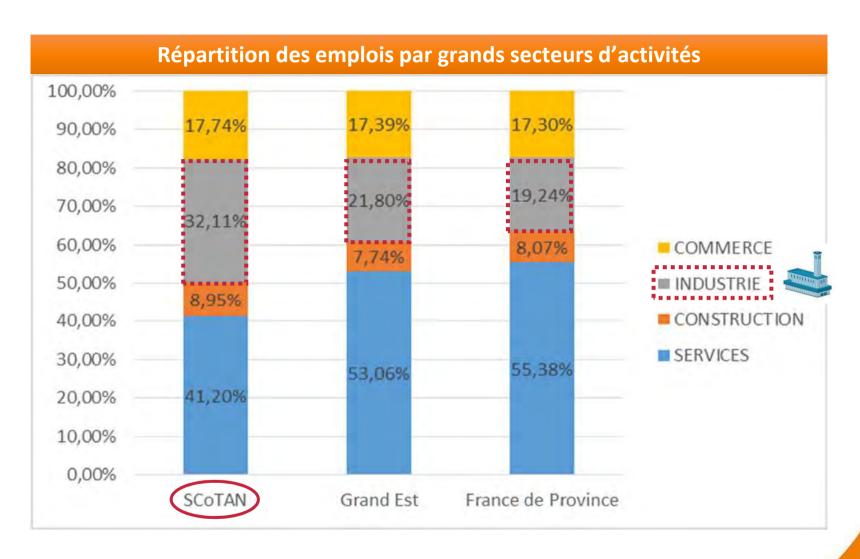








Une part d'emplois industriels qui reste importante

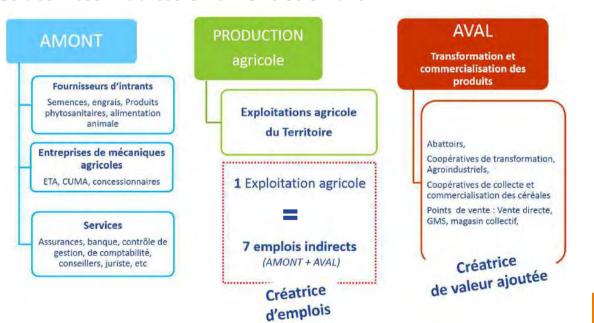


Source : ACOSS-URSSAF (données brutes, hors champ agricole)



L'agriculture, un poids économique

- 928 exploitations ont leur siège sur le territoire
- 1 366 unités de travail annuel
- 50% de pluriactifs
- Une production diversifiée
 - * Les filières bien représentées :
 - * Céréalière, laitière, maraichère, arboricole, ...
 - * Les cultures spéciales : tabac, houblon, raifort, asperges, ...
 - * La viticulture
- Une filière énergétique dynamique (méthanisation, photovoltaïque)
- Des activités induites en amont et en aval

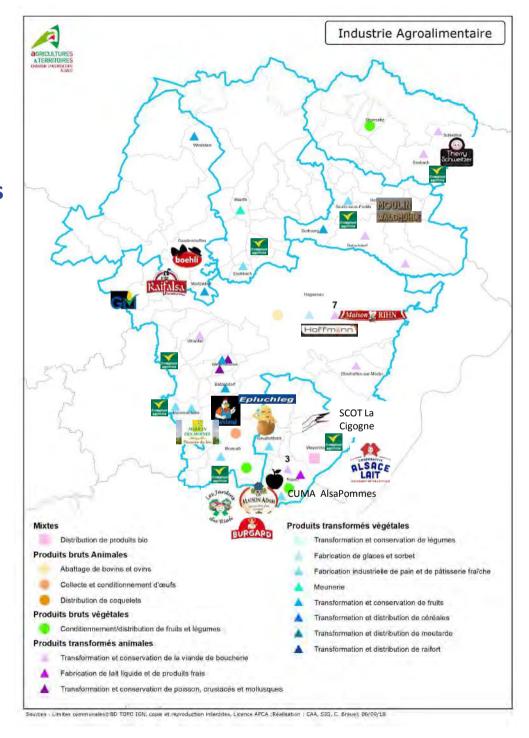






Les débouchés économiques : l'industrie agroalimentaire et les circuits courts

- 52 entreprises agro-alimentaires# emploient 2430 salariés
- 15 entreprises agroalimentaires ont un approvisionnement majoritairement local
- 151 exploitations (16%)
 - pratiquent la vente en circuits courts





Le tourisme, un potentiel économique





Nature

et montagne



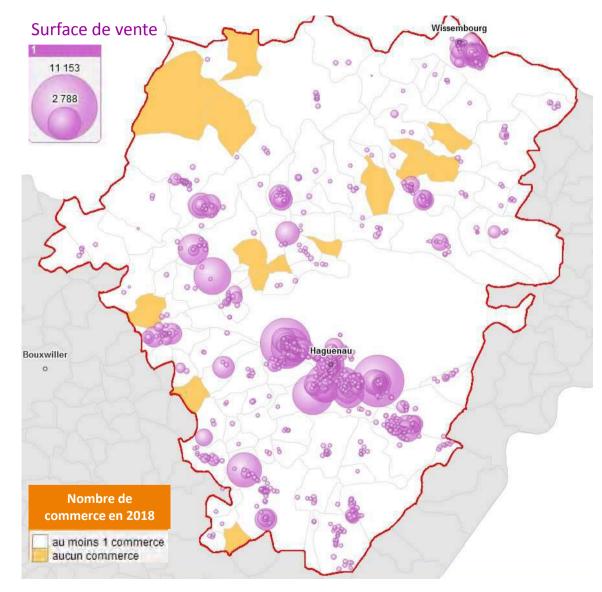
Loisirs



Un équipement commercial dense



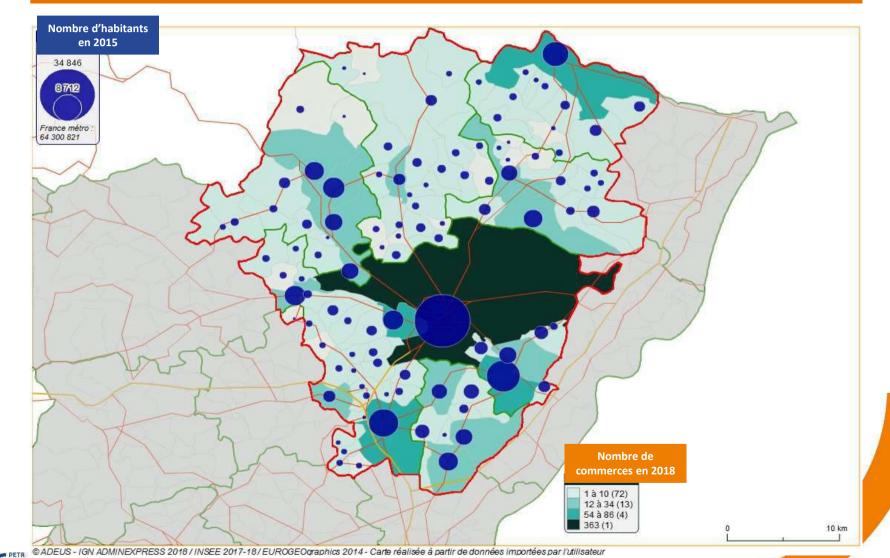
- 1 125 commerces dans 90 communes
- 90 % des commerces < 300 m²</p>
- 0 10 % > 300 m² = 66 % des surfaces
- Mais des parties de territoire moins bien couvertes...
 - # 40 communes sans aucun commerce alimentaire
 - * 15 communes sans aucun commerce





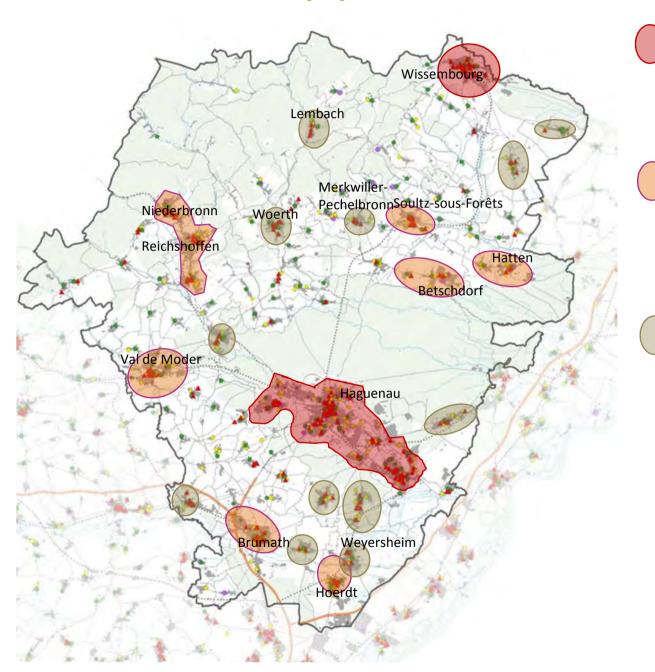
... mais corrélée avec l'implantation de la population

Nombre de commerces en 2018 et nombres d'habitants en 2015





...tout comme les équipements



Equipement de niveau 3
Forte concentration
d'équipements: service administratif,
hôpital, médecins spécialisés, cinéma...

Equipement de niveau 2
Bonne concentration
d'équipements de santé et de la
vie courante: banque, médecins
spécialisés du quotidien, diversité
d'équipements alimentaires...

Equipement de niveau 1
Petite concentration
d équipements de proximité:
supérette, poste, restaurants, médecin
généraliste (quelques spécialités
ponctuellement)...

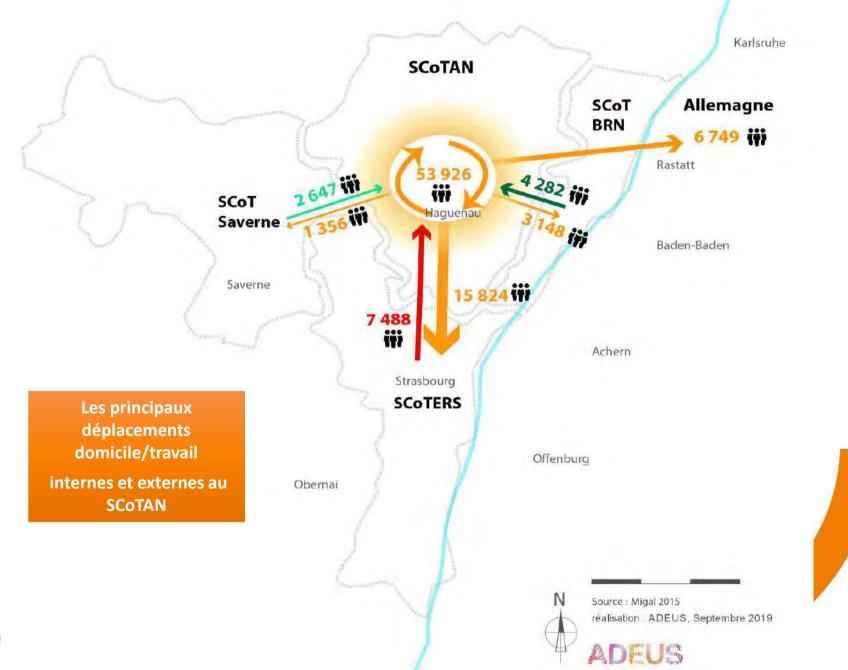
LES CHOIX DE DEVELOPPEMENT DU SCOT DE L'ALSACE DU NORD

- * Développer et diversifier le tissu économique en s'appuyant sur les richesses et ressources du territoire :
 - > le tissu économique existant
 - > la main d'œuvre locale
 - les ressources naturelles (géothermie...)
 - > le cadre de vie de qualité
- * Attirer de nouvelles entreprises des filières dynamiques (Start up, chimie verte...)
- * Accentuer les fonctions de tertiaires supérieures (enseignement supérieur, recherche et développement, ingénierie...)
- * Faire du développement des énergies renouvelables un levier de développement économique

- * Conforter le rôle de l'agriculture comme vecteur de développement urbain et rural
- Soutenir le développement artisanal
- Diversifier et renforcer les commerces et services de proximité
- **★** Développer l'économie touristique
- * Hiérarchiser les projets de zones d'activités et intégrer la spécificité industrielle de l'Alsace du Nord



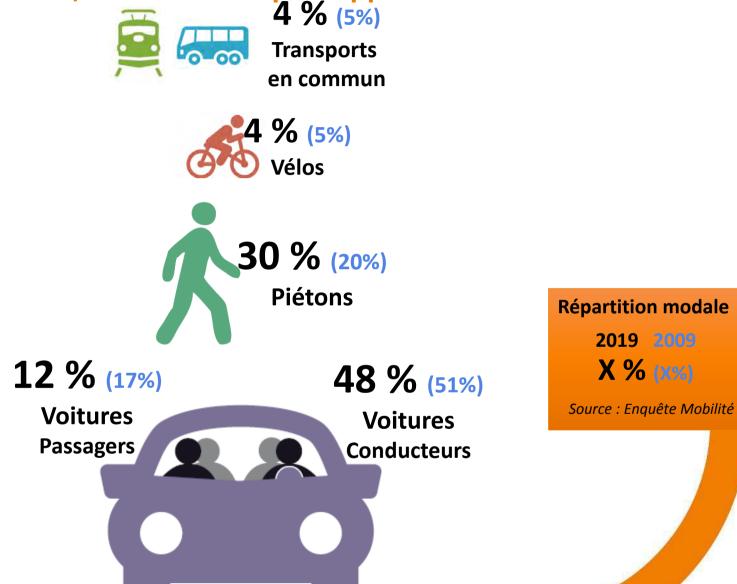
Des flux quotidiens liés aux déplacements domicile-travail





La voiture reste le mode déplacement privilégié (tous types de

déplacement) en 2019, mais en recul par rapport à 2009 4 % (5%)

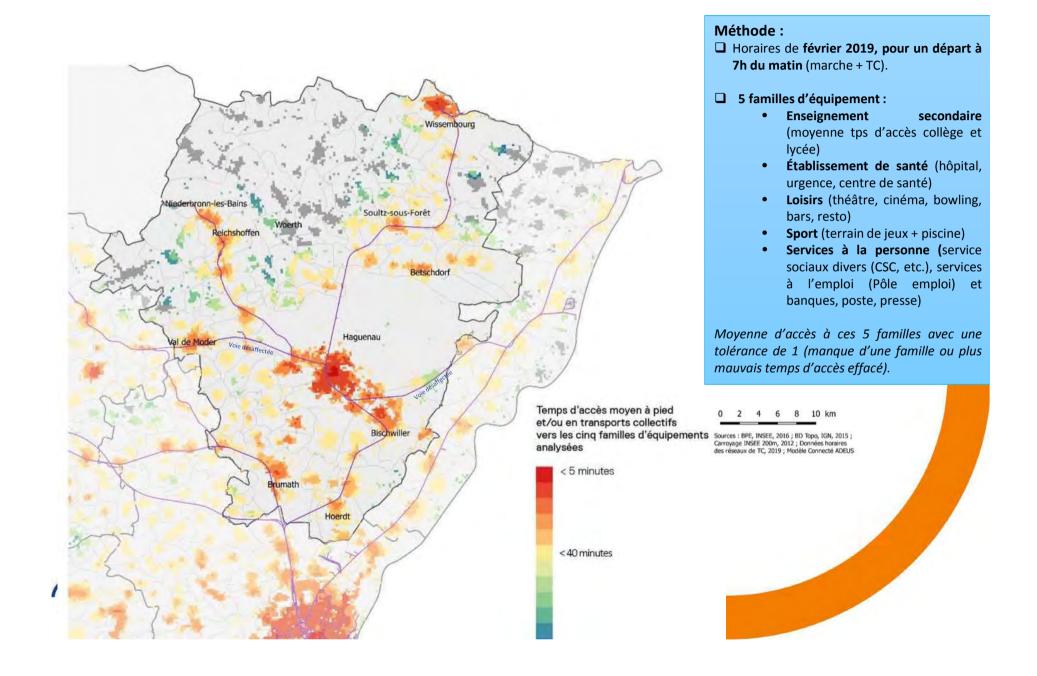


2019 2009

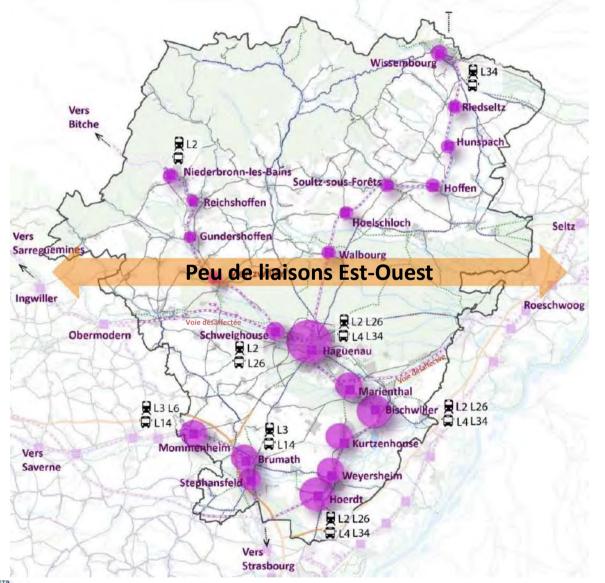
X % (X%)

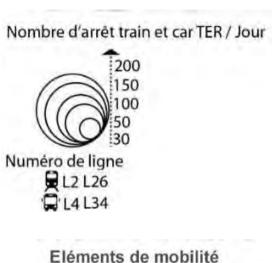


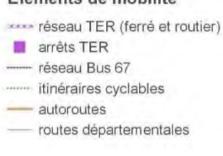
Accès aux équipements à pied ou en transports en commun

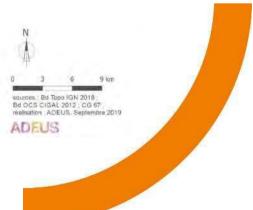


La desserte par gare en nombre d'arrêts de trains et car du réseau TER : un réseau en étoile



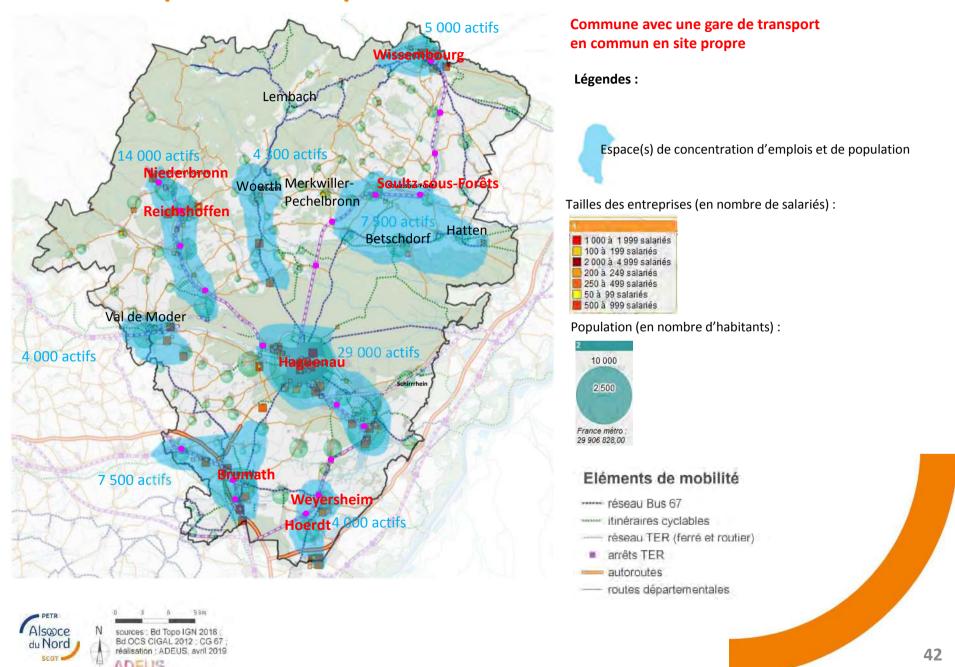




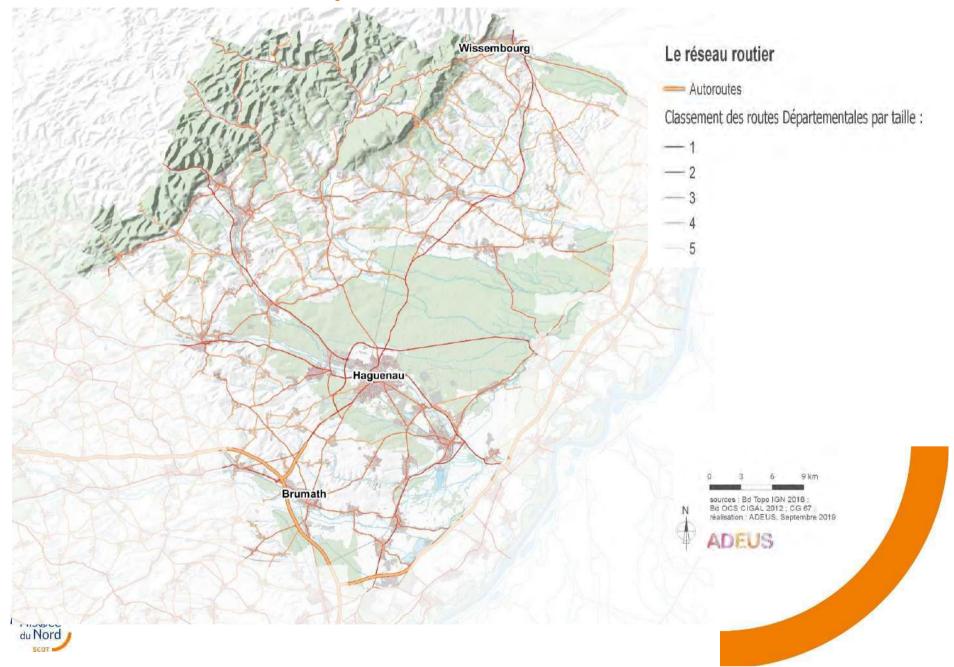




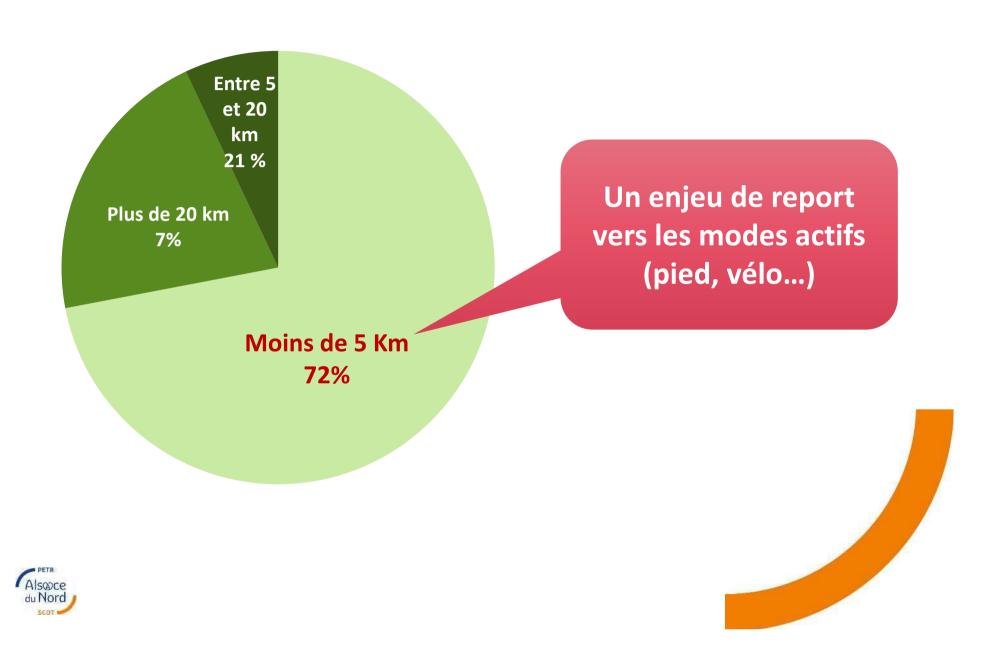
Pôles d'emplois et transports en commun



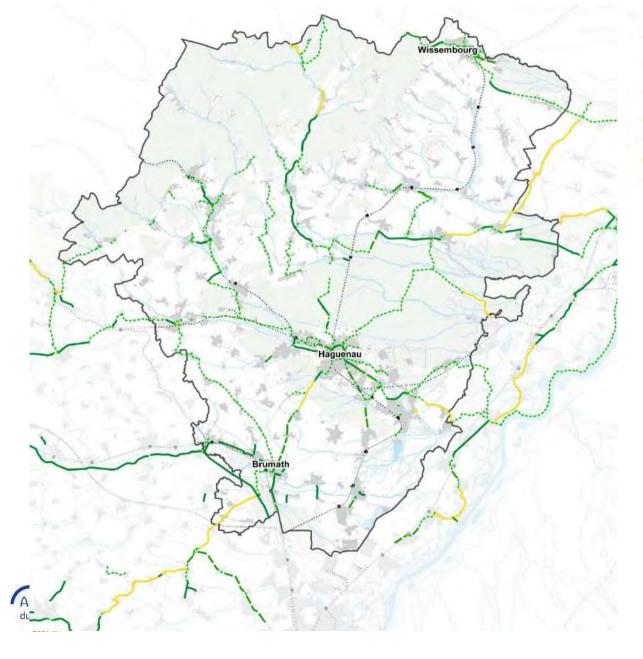
Le réseau routier sur le périmètre du SCoTAN



Mobilités quotidiennes : une majorité de courtes distances



Le réseau cyclable sur le périmètre du SCoTAN



Eléments de mobilité

······ réseau TER (ferré et routier)

arrêts TER

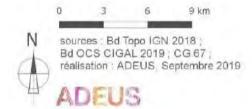
Situation des aménagements cyclables en 2019

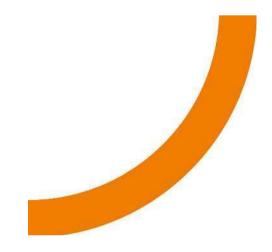
-- Bande cyclable

Piste cyclable

Plan vélo 2020

---- Itinéraire jalonné





LES CHOIX DE DEVELOPPEMENT DU SCOT DE L'ALSACE DU NORD

- * Améliorer l'accessibilité du territoire : consolider la desserte ferroviaire et connecter les bassins de vie
 - Renforcer l'interconnexion de l'Alsace du Nord dans l'espace métropolitain
 - Favoriser les mobilités transfrontalières
 - Encourager le développement de liaisons transversales (Est-Ouest) en transports collectifs
 - Adapter et améliorer le réseau routier, tout en réduisant les nuisances (par ex. : encourager le covoiturage...)

- * Favoriser les alternatives aux déplacements automobiles
 - Maintenir et développer une offre de transport en commun de qualité et performante
 - Développer l'intermodalité des modes de transport
 - Aménager et valoriser les gares
 - Favoriser les modes actifs (pédestre et à vélo), notamment pour le rabattement vers les gares
 - Densifier aux abords des réseaux de transport en commun





Population, logements, activités économiques, équipements, transports...

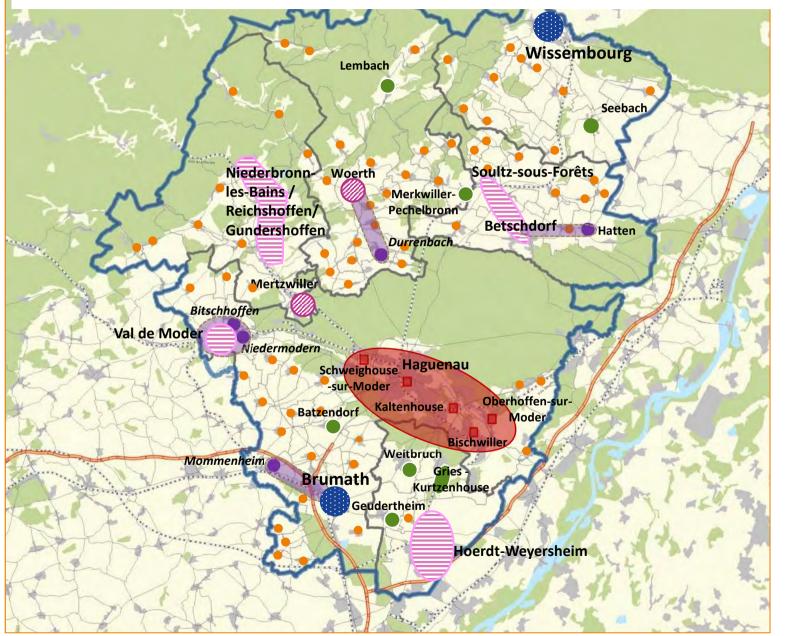
La nécessité de développer une stratégie d'implantation en fonction des polarités urbaines

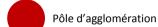
> Le rôle de l'armature urbaine

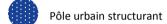


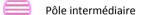


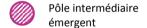
L'évolution de l'armature urbaine prenant en compte le fonctionnement du territoire











Pôle local

Commune d'appui à un pôle

Village

Les différents niveaux de l'armature



Pôle d'agglomération

Pôle d'agglomération dans l'armature urbaine de la région GrandEst (SRADDET).

Un poids démographique et économique important sur le territoire.

Lieu privilégié du développement résidentiel et économique. Il bénéficie de pôles d'équipements supérieurs, majeurs à l'échelle du territoire du SCoTAN et à vocation à accueillir des équipement de niveau supérieur en réciprocité avec l'Eurométropole de

Strasbourg.

Pôle urbain structurant

Les pôles structurants sont des lieux privilégiés du développement résidentiel, économique et des équipements de niveau supérieur. Portes d'entrée du territoire, ils ont la volonté de conforter leur rôle et leur fonction de centre urbain supérieur, au nord, en articulation avec l'espace transfrontalier et au sud, avec l'Eurométropole de Strasbourg.



Pôle intermédiaire

Ils ont vocation à assurer les fonctions centrales dans leur bassin de vie. Ces pôles fournissent l'essentiel des services et équipements nécessaires à la population. Certains

services publics, commerces et services anomaux ne sont pas présents.

Pôle intermédiaire émergent

Les pôles intermédiaires émergents ont vocation à être des centres de proximité pour leur bassin de vie. Les services, commerces et équipements courants doivent être confortés.

Pôle local

Les pôles locaux concentrent les équipements, commerces et services de proximité nécessaire à leurs habitants et, s'il y lieu, à ceux des villages environnants.

Commune d'appui à un pôle

Les communes d'appui fonctionnent avec leur pôle d'attache. Elles peuvent accueillir de l'habitat, des équipements et services en complémentarité à leur pôle de rattachement.

Village

Le développement des villages est nécessaire à l'équilibre du territoire, mais il doivent être mesuré et proportionnel à leur rôle dans l'armature urbaine

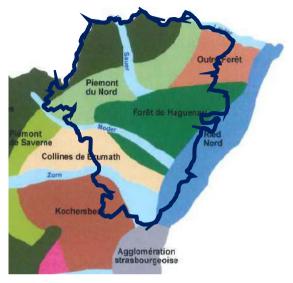


Partie II

Garantir la qualité du cadre de vie : paysage, environnement, santé et climat



Un territoire vaste et d'une grande variété paysagère



→ 6 entités de paysage

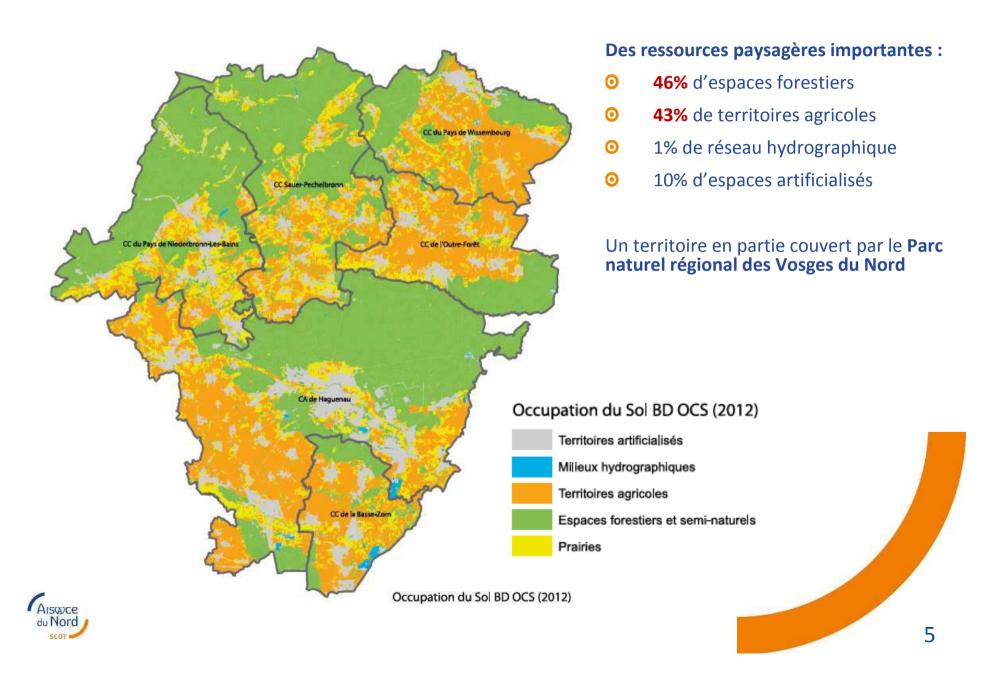
- Les massifs forestiers
- * Les collines et piémonts
- * Les vallées
- * Les vergers périurbains
- Les espaces agricoles ouverts
- * Les pôles urbains







Un territoire forestier et agricole



Déclinaison du Schéma Régional de Cohérence Ecologique à l'échelle du PETR Un environnement à préserver Wissembourg Lembac réservoir de biodiversité à dominante forestière Niederbronn-les-Bains Armérie et landes sableuses à dominante de prés-vergers Soultz-sous-Forêts à dominante de milieux humides corridor écologique d'importance régionale à préserver a restaurer Pfaffenhoffen corridor écologique national discontinu de milieux thermophiles Haguenau réseau hydrographique principal Bischwiller Brumath 💃 réal Corridor biologique Alswce du Nord 53 SCOT .

Des espèces emblématiques à protéger

Le territoire du SCoT est concerné par 5 Plans Régionaux d'Actions (PRA):

- le sonneur à ventre jaune,
- le crapaud vert,
- la pie grièche,
- le milan royal,
- et le pelobate brun.



La pie grièche



Le milan royal



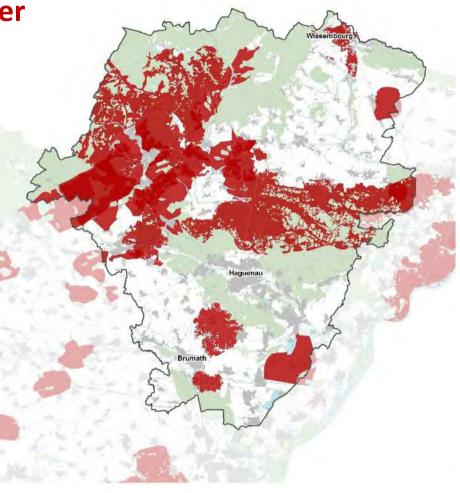
Le crapaud vert



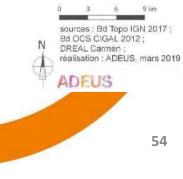
Le sonneur à ventre jaune



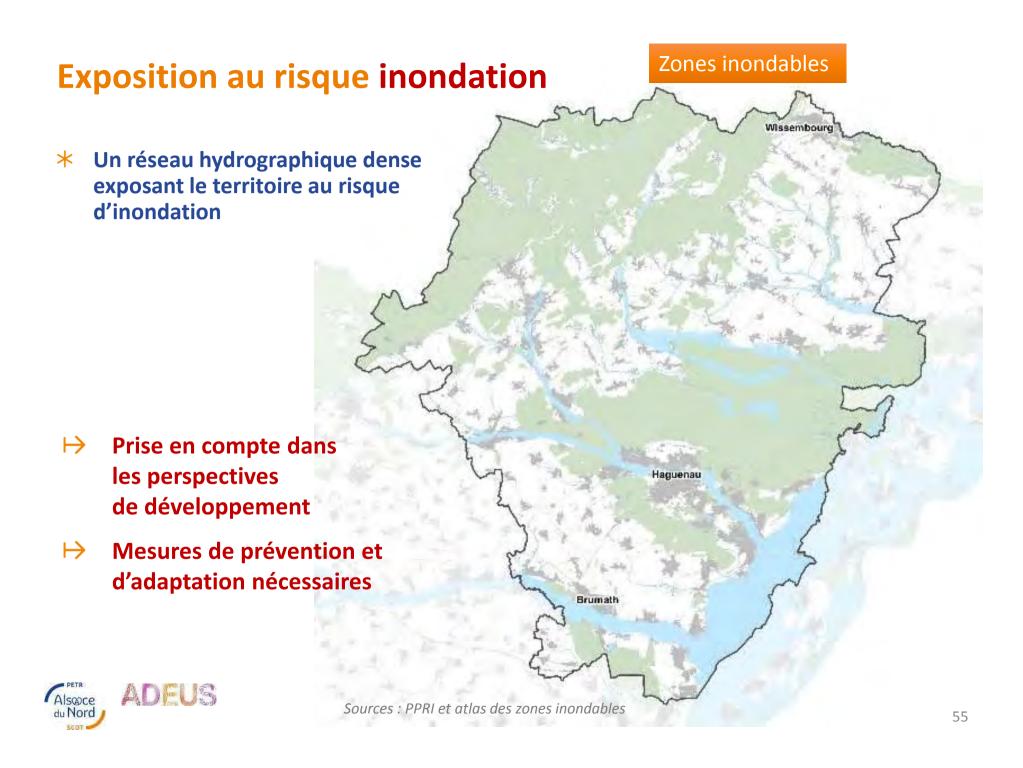
Le pélobate brun



L'aplat rouge ci-dessus correspond au cumul des zones à enjeu fort des 5 espèces concernées par un PRA.

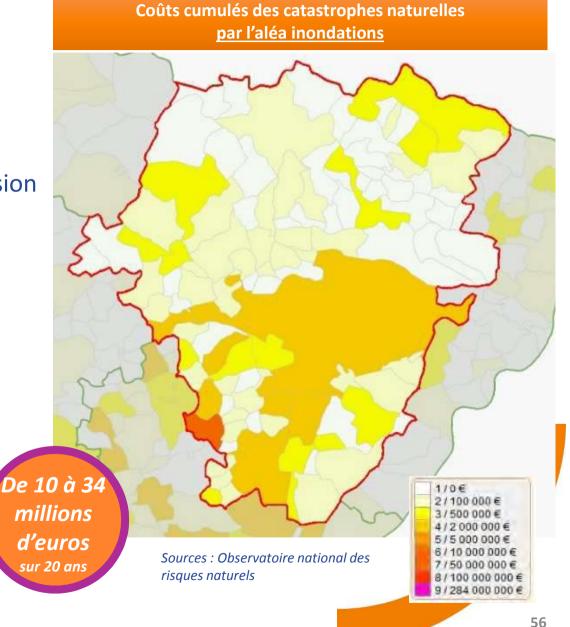






Coût des catastrophes naturelles

- **Des inondations**
- Des coulées d'eau boueuse liées à une sensibilité à l'érosion
- Des épisodes de sécheresse de plus en plus forts
- → De 1983 à 2017, 356 arrêtés de catastrophes naturelles



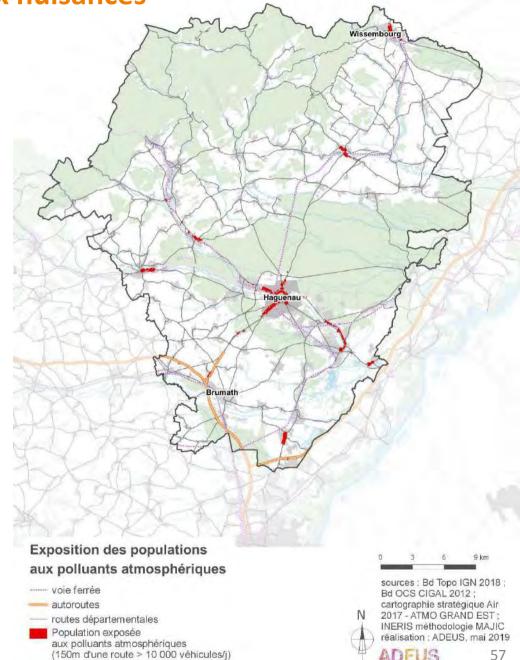


Exposition de la population aux nuisances

Qualité de l'air

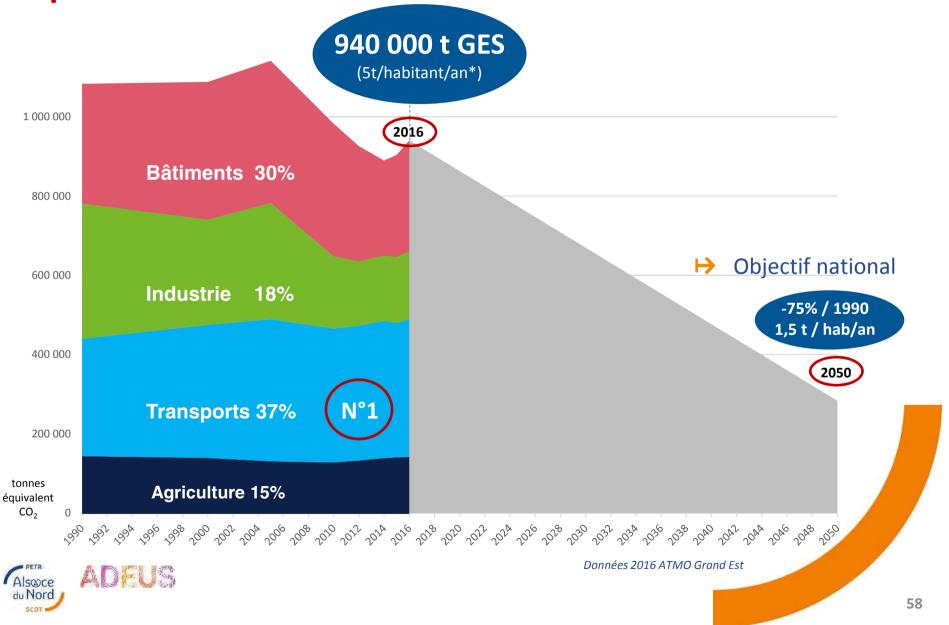
15 200 habitants

potentiellement surexposés à la pollution atmosphérique liée au transport routier





Des émissions de gaz à effet de serre reparties à la hausse depuis 2015



Des enjeux d'optimisation d'utilisation du sol : différentes possibilités qui n'ont pas le même impact





LES CHOIX DE DEVELOPPEMENT DU SCOT DE L'ALSACE DU NORD

- Préserver et mettre en valeur les spécificités paysagères de l'Alsace du Nord
- * Concilier développement et préservation des ressources naturelles (air, eau, sol,...)
 - Optimiser la consommation foncière pour que le développement ne se fasse pas au détriment de la préservation des espaces naturels et agricoles et de l'imperméabilisation des sols
 - Accroitre les capacités de renouvellement urbain par mutation du bâti, densification des zones urbanisées et réutilisation des friches pour infléchir la dynamique d'étalement urbain

- * Restaurer les connexions et réservoirs écologiques fragilisés
- * Garantir la qualité des eaux
- * Réduire l'exposition et la vulnérabilité aux risques naturels, augmenter la résilience du territoire face aux aléas climatiques
- Amplifier le développement des énergies renouvelables et promouvoir la sobriété énergétique



Merci pour votre participation

Plus d'informations sur

www.alsacedunord.fr

